



La téléconsultation



Qu'est-ce que la téléconsultation ?

C'est simple : vous pouvez bénéficier d'une consultation médicale virtuelle, que ce soit pour des soins programmés ou non.

Grâce aux bornes et cabines MEDADOM, vous êtes mis en relation avec un médecin qualifié.



Quels avantages offre la téléconsultation ?

L'égalité d'accès aux soins est en tête de liste !

Dans un monde où l'accès aux services médicaux peut être difficile, la téléconsultation ouvre de nouvelles perspectives pour tous les patients, peu importe leur localisation géographique.



Qui peut en profiter ?

Bonne nouvelle :

La téléconsultation est disponible pour **tous les patients à partir de 3 ans**, avec les mêmes conditions de prise en charge que les consultations physiques.



Comment ça marche ?

Vous pouvez consulter un médecin via **appel vidéo**, **bornes** et **cabines** de téléconsultation.

Tout se déroule comme une **consultation classique** mais **à distance** avec des **échanges d'informations détaillés** pour une prise en charge optimale.

La téléconsultation ouvre une nouvelle ère dans le domaine de la santé, offrant une approche plus flexible et accessible pour tous.

Nous sommes fiers de participer à cette évolution et de vous offrir des soins de qualité, où que vous soyez

